



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 novembre 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 15 novembre 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'appelle votre attention sur les risques que présente la poursuite d'activités menées par la marine des États-Unis dans le golfe Persique et la mer d'Oman en violation du droit et des règlements internationaux.

Au cours du mois écoulé, la marine américaine opérant dans le golfe Persique et la mer d'Oman a violé à plusieurs reprises l'espace aérien de la République islamique d'Iran; ce faisant, elle a manifesté un mépris total pour les règles internationales régissant la sûreté et la sécurité de la navigation aérienne, notamment la Convention de Chicago, et mis en danger la sécurité dans la région d'information de vol iranienne dans le golfe Persique en se livrant à des opérations aériennes à haut risque. Des avions américains ont violé l'espace aérien de la République islamique d'Iran et survolé des régions côtières de Bushehr les 7, 13, 15, 20, 22, 23 et 26 octobre 2012, portant atteinte à la sécurité de la navigation aérienne dans la région d'information de vol iranienne.

L'opération la plus récente a été menée le 1^{er} novembre 2012 par un drone qui a ignoré tous les avertissements émis par radio et pénétré dans l'espace aérien de la République islamique d'Iran.

Ces activités illégales et provocatrices persistent, et le Gouvernement de la République islamique d'Iran n'a cessé de protester vivement contre les opérations militaires des États-Unis, en insistant sur l'obligation qui incombe à ce pays de se conformer aux principes du droit international et en lui demandant de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République islamique d'Iran. La poursuite de ces activités mettant en danger la paix et la sécurité régionales et internationales ainsi que la sécurité de l'aviation civile, et compte tenu de l'attaque dont a été victime dans le passé un avion de ligne iranien de la part de la marine américaine, le Gouvernement de la République islamique d'Iran rappelle au Secrétaire général qu'il lui incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales. Je lui demande donc sans équivoque d'user de ses bons offices auprès du Gouvernement américain pour le mettre en garde contre la poursuite d'activités menées en violation du droit international, et les conséquences néfastes que pourrait avoir toute activité provocatrice et dangereuse dont ce gouvernement serait tenu responsable.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed **Khazae**
